© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Esceque l'on ne crée pas le probleme?

Par Profil supprimé Postée le 24/01/2013 01:50

Bonjours,je suis un jeune de 20ans habitant en France.Consomateur de temps a autre de cannabis.
Alors je vous explique d'abord mon cas.Cela fait 6ans que je consume de temps a autre un petit petard entre amie.
Et durant c'est 6ans je me suis beaucoup posé de question qui pourtant tres importante resté toujours sans reponse.J'avais meme tenté d'envoyé une lettre a l'elysée mais toujours rien...
Alors etant donné votre affiliation au MIDLT,donc au gouvernement je part dans l'espoir que vous allez pouvoir repondre a mes question.

Comme je fume depuis mes 14ans,je craint la police depuis mes 14ans! Ba oui pour un petit petard on peut m'embarqué,fouillé chez moi et meme me gardé au poste.Meme si je l'avoue c'etait trop jeune pour commencé a fummé.La situation reste la meme a mon age.

Quand on voie le nombre de personne traité comme des criminel a cause d'un vice moin dangereux que l'alcool.Alors que nos deux dernier président on eu des gros probleme avec la justice sans passé par la case prison me choc!
Sans oublié le refus total d'ouvrir un vrai dialogue et de laisé le peuple s'exprimé!
Oui car esayé de prendre partie au coté du cannabis peut couté jusque 75.000e et 5ans de prison si ma mémoire est bonne.

Liberté-égalité-fraternité?

Où se trouve la liberté quand j'ai pas le droit de faire pousé quelque plante pour ma consomation sans etre traité de criminel? Où se trouve mon droit de jouir de ma liberté individuel?

Où se trouve l'egalité quand des criminel de guerre et criminel en col blanc glise facilement entre les maille du fillet grace a des malette envoyé au bonne personne et des avocats grassement payé alors que des petit sous-fifre prenne des peine enorme pour des delit sans victime.

Ce qui me choc dans tout sa reste l'opinion publique,qui est choqué et va manifesté contre le mariage gay,mais rigole quand on lui annonce que Chirac a vidé les caise!

Selon vos etude vous dite qu'il y a a peu pres 45% des jeune qui on experimenté le cannabis (selon moi sa s'approche plus des 90% qui y on gouté c'est devenue un peu comme le fond de vin que le gamin boie pour gouté) et beaucoup en consome une fois par semaine voir tout le jours! ainsi que 32,8% des 18-64ans.

Donc si on se refere a la lois,45% des jeune de 16-18ans et 32% du reste pourai un jours si elle on pas de chance et se font atrapé,subir une fouille du domicile,vie privé etc.. via l'ordinateur et

le telephone,sans pouvoir dire quelquechose!
(oui car maintenent un simple controle routier positif qui reagie une semaine apres la consomation et reste peu fiable suffit a subir cette violation digne de la gestapo)

La consomation de l'alcool chez les jeune explose pourtant l'etat interdit pas l'alcool,idem pour le tabac.Malgré leur vente interdit au mineur!
Ainsi que l'acces au canabis et autre drogue de synthese beaucoup plus dangeureuse.
Car depuis quelque annés on est arrivé a un stade ou il est tres facile de trouvé de l'herbe.Mais ce qui m'inquiete le plus reste que l'heroine est descendu en fleche par chez moi sa coute les 10e le gramme et tres facile d'acces..c'est devenue moin chere que l'herbe...

Voila comment on fini a 20ans avec plus aucune foie en la justice et l'etats.La jeunesse subit en silence quand il faudra ramassé tout les morceaux cassé il faudra pas se plaindre.

J'ai l'impresion de vivre dans un pays a la limite du fascisme,a tel point que si je me ferai areter je me consideré plus comme un prisonier politique qu'un criminel...et le pire dans tout sa c'est que sa m'empeche de me voir dans l'avenir.

Esceque les chose changeront un jours ou non? Car vue de mon point de vue,vous crée le probleme en l'interdisant.

Je suis presser de voir votre reponse,si toute fois il y en a une.Histoire de voir si c'est moi qui perd la boule ou les gens qui sont dans un denie totale de la realité.

Bonne journé.

Mise en ligne le 24/01/2013

Bonjour,

Le cadre de cette rubrique "Question/Réponse" n'est pas approprié pour des debats d'opinion. De plus, notre service n'a pas pour vocation de prendre idéologiquement position sur des questions relatives à la loi et sur la pertinence des politiques publiques.

Vous pouvez néanmoins poster votre message dans la section "Forum libre" de notre site en vue de partager avec d'autres internautes vos points de vue.

Cordialement.